



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3318 — Vendredi 3 Avril 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE NOTATION

FITCH CONFIRME LA NOTE NATIONALE 'AA+(TUN)' DE L'ENTREPRISE TUNISIENNE D'ACTIVITES PETROLIERES, PERSPECTIVE STABLE 2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL – 3

ARAB BANKING CORPORATION – TUNISIE 3

SICAV-BNA 4

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 4

ARABIA SICAV 5

SANADETT SICAV 5

SICAV TRESOR 6

SICAV PROSPERITY 6

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS – SNMVT – 6

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV 7

AL HIFADH SICAV 7

SOCIETE MODERN LEASING 8

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE – SICAV – 8

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

«EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2009 » 9

COURBE DES TAUX

9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch confirme la note nationale 'AA+(tun)' de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières, perspective stable

Fitch Ratings - Tunis - 02 avril 2009 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) à 'AA+(tun)'. La perspective de la note est stable. La note à court terme a été confirmée à 'F1+ (tun)'. L'ETAP a le statut d'entreprise publique à caractère non administratif, placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises.

Les notes continuent à refléter les caractéristiques de l'actionnariat de l'ETAP, dont le capital est entièrement détenu par l'Etat tunisien, ainsi que son statut juridique et ses liens opérationnels et stratégiques avec ce dernier. L'ETAP est chargée de l'approvisionnement du marché local en pétrole et gaz. L'Etat contrôle l'entreprise à travers son conseil d'administration composé de représentants de membres du gouvernement et de la banque centrale. Il agit sur le profil financier et opérationnel de l'ETAP à travers la distribution de dividendes et l'approbation du budget d'exploitation et d'investissement. Considérant les liens étroits qui existent entre l'ETAP et l'Etat tunisien, Fitch Ratings note l'ETAP un cran en-dessous de la note du souverain (AAA(tun)/Stable) conformément aux liens de notation entre société-mère et filiales (" Parent and Subsidiary Rating Linkage ").

Les activités de l'ETAP concernent essentiellement l'exploration et la production, par conséquent son profil opérationnel est fortement corrélé à l'évolution des prix du pétrole et du gaz. La société a bénéficié des augmentations des prix du pétrole et du gaz ces dernières années, cependant le renversement de la tendance depuis le 2ème semestre 2008 pourrait entraîner une réduction du cash flow d'exploitation dans l'avenir. L'ETAP a divers projets d'investissement entre 2009 et 2012 qui seront financés à hauteur de 35% par le gouvernement. Cette liquidité supplémentaire devrait atténuer la progression de la dette.

La perspective stable reflète le soutien financier de l'Etat aux projets d'investissement de sa filiale qui devrait permettre de maintenir les fondamentaux de crédit à des niveaux compatibles avec les notes actuelles.

Les chiffres d'exploitation provisoires 2008 mettent en évidence une croissance robuste des revenus et de l'EBITDAR grâce essentiellement aux niveaux élevés des prix du pétrole et du gaz. Le cash flow d'exploitation devrait s'établir à 503 Mio TND, comparé à 480 Mio TND à fin 2007 et les dépenses d'investissement à 633 Mio TND comparées à 431 Mio TND. L'Etat a doté l'ETAP de 200 Mio TND de fonds propres afin de soutenir sa filiale dans le financement de ses dépenses d'investissement. L'ETAP ayant levé de la dette en 2008, la dette totale ajustée (hors dette envers l'Etat) devrait atteindre 377 Mio TND à fin 2008 contre 211 Mio TND à fin 2007, néanmoins le ratio de dette nette ajustée/EBITDAR devrait rester égal à -0,1.

Le rapport de notation de l'ETAP sera prochainement disponible sur le site web de l'agence : www.fitchratings.com.tn

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section " Code de Conduite " de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple "AAA(tun)" pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

(*) *Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
- CIL -**

Siège social : 16, avenue Jean Jaurès - Tunis -

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 14 avril 2009 à 16H** au siège social de la société 16, avenue Jean Jaurès - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2008.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008.
3. Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2008.
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2008.
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2008.
6. Affectation des résultats et distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2008.
7. Nomination d'un commissaire aux comptes.
8. Emission d'Emprunts obligataires.

2009 - AS - 1150

— *** —

**ARAB BANKING CORPORATION - TUNISIE
- ABC -**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy - 1053 les Berges du Lac Tunis -

L'Arab Banking Corporation - Tunisie porte à la connaissance de ses Actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **17 avril 2009**, au siège social de la Banque, et ce à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

En Assemblée Générale Ordinaire, à 12h00 :

- 1- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2008,
- 3- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008,
- 4- Approbation des Etats Financiers et du Rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008,
- 5- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration au sujet de l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2008,
- 6- Donner quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2008,
- 7- Approbation de l'affectation des jetons de présence au titre de l'exercice 2009,
- 8- Approbation de nomination de commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans,

En Assemblée Générale Extraordinaire, à 12h 30 :

- 1- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- 2- Augmentation de Capital,
- 3- Mise à jour des statuts.

2009 - AS - 1139

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

SICAV-BNA

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant
promulgation du code des organismes de placement collectif.
JORT n°117 du 07/12/1993 - Visa de la BVMT n°39/97 du 02/12/93
Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nourira Tunis

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs, les actionnaires de SICAV-BNA sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **Vendredi 17 Avril 2008** à **10 H** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises -avenue principale Les Berges du Lac - 1053 - Tunis -, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration 2008,
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2008,
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats financiers arrêtés au 31-12-2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Ratification de la cooptation de deux administrateurs,
- Renouvellement du mandat des administrateurs,
- Fixation des Jetons de présence.

2009 - AS - 1153

— *** —

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant
promulgation du code des organismes de placement collectif.
JORT n°110 du 04-10-1996 - Visa n°96/276 du 17/12/96
Siège Social : C/O BNA, Rue Hédi Nourira Tunis

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs, les actionnaires de **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **Vendredi 17 Avril 2008** à **11 H** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises -avenue principale Les Berges du Lac - 1053 - Tunis -, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration 2008,
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2008,
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats financiers arrêtés au 31-12-2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Fixation des Jetons de présence.

2009 - AS - 1154

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)****ARABIA SICAV**

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 17/03/1994 n° 280

Visa BVMT n° 94/133 du 29/07/1994

JORT n° 62 du 21/06/1994 R.C n° B 123711998

Siège social : 9 Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS -

Arabia Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 13 avril 2009 à 15 heures** au 4 rue 7036 - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2008,
- Quitus aux Administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au 4 Rue 7036 El Menzah 4, durant le délai légal».

2009 - AS - 1148

— *** —

SANADETT SICAV

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 01/08/1996 n° 938

Visa CMF n° 392 du 24/10/2000

JORT n° 94 du 22/08/2000 R.C n° B 157622000

Siège social : 9 Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS -

Sanadett Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 13 avril 2009 à 14 heures** au 4 rue 7036 - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2008,
- Quitus aux Administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat des administrateurs,
- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au 4 Rue 7036 El Menzah 4, durant le délai légal».

2009 - AS - 1149

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba -Tunis

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de SICAV TRESOR (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **Mercredi 8 Avril 2009 à 15H00** au siège social, sis à 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Affectation du résultat ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
7. Questions diverses.

2009 - AS - 1118

— *** —

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de SICAV PROSPERITY (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le **Mercredi 8 Avril 2009 à 16H00** au siège social, sis à 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
4. Affectation du résultat ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Questions diverses.

2009 - AS - 1119

— *** —

**SOCIETE NOUVELLE MAISON
DE LA VILLE DE TUNIS
- SNMVT -**

Siège Social : 1, rue Larbi Zarrouk - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis -SNMVT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 7 avril 2009 à 9 H 30**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la maison de l'entreprise), avenue principale, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration, relatif à l'exercice 2008 de la SNMVT, et des sociétés du groupe ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2008 de la SNMVT et des sociétés du groupe ;
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2008 de la SNMVT ;
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2008 des sociétés du groupe ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2008 ;
6. Renouvellement du mandat des administrateurs ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Questions diverses.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou se faire représenter à cette assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en bourse/ banque) au plus tard le **01 avril 2009**.

2009 - AS - 1115

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de FINACorp Obligataire SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 17 Avril 2009** à partir de **16 H**, au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008
- Affectation des résultats de l'exercice 2008
- Quitus aux administrateurs
- Questions diverses.

2009 - AS - 1142

— *** —

AL HIFADH SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 32, rue Hedi Karra

Immeuble STUSID BANK cité Mahrajene 1082 Tunis -

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration d'AL HIFADH SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 07 Avril 2009** à partir de **10 H**, au siège de la société, sis au 32, rue Hedi Karray, Immeuble STUSID BANK cité Mahrajene 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation desdits rapports et des états financiers arrêtés au 31/12/2008.
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice 2008
- Fixation du montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2008 et de la part par administrateur pour les autres exercices.

2009 - AS - 1143

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MODERN LEASING

Siège social : 11, Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis -

La société Modern Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **13 avril 2009, à 10h00** au siège de la société, 11, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2008.
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008.
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Affectation des résultats.
6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
7. Nomination du 2^{ème} commissaire aux comptes.
8. Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2008.
9. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2008.

2009 - AS - 1138

— *** —

**INTERNATIONALE OBLIGATAIRE
- SICAV -**

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif

Siège Social : 65, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs, les Actionnaires d'**Internationale Obligataire - SICAV** - sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le **Mercredi 8 Avril 2009 à 10H30**, au siège de l'Union Internationale de Banques, 65, Avenue Habib Bourguiba, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
2. Lecture et approbation des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
3. Approbation du bilan et de l'état de résultat arrêtés au 31 Décembre 2008,
4. Quitus aux Administrateurs,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2008,
6. Fixation du montant des jetons de présence,
7. Questions diverses.

2009 - AS - 1137

AVIS DES SOCIETES (suite)

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«EMPRUNT SUBORDONNÉ BNA 2009»**

BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné BNA 2009 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 31 mars 2009, ont été clôturées le **31 mars 2009**.

2009 - AS - 1140

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009	4,147%		
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,171%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,176%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,193%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010	4,199%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,200%	1 025,029
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,341%	1 044,688
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,414%		1 020,587
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,239%		1 033,381
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,118%	1 103,133
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,062%	1 143,655
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,922%	1 103,184
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,664%		1 033,779
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,107%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	5,672%		1 069,016
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,051%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,942%		1 042,693
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,192%		1 061,741

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

